

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°29/2021-2026.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le mercredi 29 mai 2024 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président
	Chabloz Cédric	Membre
	Tschudin Jacques	Membre
	Fillettaz Alain	Membre
	Mani Robin	Membre (excusé)

Sont également présents le 29 mai 2024, M. François Delafoge président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, M. Antoine Dvorak, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann ainsi que la CoFin.

La Commission technique a relevé les points suivants :

Le CODIR prête attention a effectué des travaux d'entretien du réseau en collaboration avec d'autre service quand cela est possible. Ceci limite le nombre d'ouverture de route et réduis quelques peu les coûts des travaux. Notre commission encourage le CODIR sur cette politique.

Ces travaux entrent dans le cadre du plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).

Remarque de la CoTech

Aucune remarque particulière sur ce préavis.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 29/2021-2026 tel que présenté.

Rolle, le 26 juin 2023

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :

Bernard Graber

Les Membres :

Robin Mani

Alain Fillettaz

Le Rapporteur :

Cédric Chabloz

Jacques Tschudin